

# MENTION

LE MAGAZINE D'INFORMATION  
DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS  
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# BOIS



05

DOSSIER THÉMATIQUE

## FORÊT PRIVÉE

Le regroupement des propriétaires forestiers comme solution à la valorisation des bois, la protection des ressources naturelles, la gestion durable des forêts, la transmission du patrimoine, l'optimisation des aides publiques et privées, le dialogue avec la société...

03 | ACTUALITÉS

09 | INNOVATION : WEDEN

11 | AGENDA - CHIFFRES CLÉS

**FB** **FIBOIS**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**#19**

Déc. 2019

# MENTION BOIS

Le magazine d'information de la filière forêt-bois d'Auvergne-Rhône-Alpes

## ÉDITO



## Se regrouper pour avancer

La forêt française, et particulièrement celle d'Auvergne-Rhône-Alpes, est fortement morcelée : 670 000 titres de propriétés, et peut-être 4 fois plus de propriétaires privés, se partagent 80 % de notre territoire forestier régional. Ce morcellement est souvent dénoncé comme un frein à la gestion durable des forêts et plus largement au développement de la filière forêt-bois. Même si la forêt concernée reste encore marginale, de nombreuses initiatives de regroupements de propriétaires forestiers ont vu le jour, et nous verrons à travers le dossier thématique de ce numéro, qu'il constitue une véritable chance pour la filière. Non seulement le regroupement permet une meilleure valorisation des bois récoltés, mais il permet aussi à la forêt de jouer son rôle de capteur de carbone en bénéficiant d'une gestion durable.

Se regrouper, travailler ensemble, créer des synergies... sont aussi les missions essentielles de notre interprofession. À titre d'exemple, grâce à un travail collaboratif qui a mobilisé 3 établissements de formation (CFA d'Ambert, l'École Technique du Bois et le CFPPA Savoie Bugey), les partenaires institutionnels (la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Pôle Emploi), l'OPCO\* Opcalia, les interprofessions territoriales et bien entendu les entreprises, une formation aux métiers de la scierie a pu être proposée à des demandeurs d'emploi. Une première expérience que nous espérons renouveler et pérenniser pour répondre en partie aux problèmes de recrutement des entreprises.

\* OPCO : opérateur de compétence

Se regrouper pour avancer est aussi le leitmotiv des producteurs de bois de chauffage utilisateurs des marques Rhône-Alpes Bois Bûche et Auvergne Bois Bûche. En cette période hivernale où se posent chez les citoyens les questions du chauffage, de son impact financier et environnemental, Fibois a lancé une campagne de presse pour faire entendre la voix des démarches qualité en bois énergie derrière lesquelles 47 entreprises s'engagent dans la région.

Les illustrations d'engagement collectif sont nombreuses dans notre filière, ils sont la condition essentielle de son développement. Face aux conséquences du réchauffement climatique, illustrée dans le Grand Est et à l'Est de notre région par les dégâts provoqués par les scolytes sur les bois, la solidarité entre tous les maillons de la filière devient plus que nécessaire.

Heureusement, pour avancer, la filière a la chance de s'appuyer sur des femmes et des hommes de conviction et passionnés. Nous vous en donnons deux exemples dans ce numéro, à travers le portrait de Christian Charignon, architecte et la belle histoire de WEDEN une jeune entreprise haut-savojarde.

Jean Gilbert,  
Président de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

Vous recevez gratuitement Mention Bois, le magazine trimestriel de la filière forêt-bois d'Auvergne-Rhône-Alpes, si vous souhaitez le recevoir en format numérique ou ne souhaitez plus le recevoir, merci de le signaler à [contact@fibois-aura.org](mailto:contact@fibois-aura.org)

## SOMMAIRE

### 03-04

Actualités / Publications

Retrouvez l'actualité de la filière bois

### 05-08

Dossier thématique

Forêt privée

### 09

Innovation bois

Weden, une success story portée par l'innovation

### 10

Portrait : Christian Charignon

Architecte DPLG, urbaniste et gérant de l'agence Tekhnè Architecture à Lyon (69)

### 11

Agenda / Chiffres clés

Les événements de la filière bois

### 12

Coup de cœur du public 2019

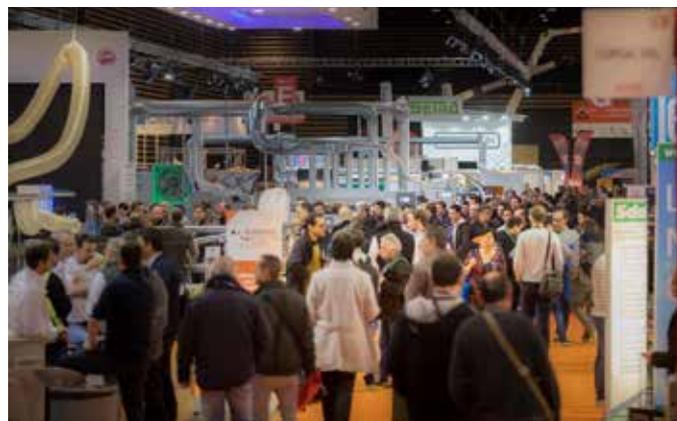
l'hôtel-spa St Alban à la Clusaz

Un des 8 lauréats du Prix Régional de la Construction Bois 2019

# ACTUALITÉS

## EUROBOIS : NOUVELLE ÉDITION PROMETTEUSE EN 2020

Le salon Eurobois ouvrira ses portes du 4 au 7 février 2020 à Lyon Eurexpo. Forte de plus de 400 exposants et 25 000 professionnels attendus, cette édition sera placée sous le signe de l'atelier 4.0. Matériau bois, machines de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> transformation, outillage, robotique, agencement... Les principaux acteurs du bois, des techniques de transformation et de l'agencement présenteront leurs savoir-faire. L'événement permettra aux professionnels, tous métiers confondus (agenceurs, charpentiers, ébénistes, menuisiers, menuiseries industrielles, exploitants forestiers, collectivités, négoce, prescripteurs...), de se rencontrer, de partager les dernières innovations, de créer des synergies et de développer leur business. Fibois AuRA vous accueillera sur son stand aux côtés de PEFC.



## RENDEZ-VOUS AU MONDIAL DES MÉTIERS 2020

Comme chaque année, les métiers et formations de la forêt et du bois seront valorisés au Mondial des Métiers à Lyon Eurexpo du 6 au 9 février où 120 000 visiteurs sont attendus. Grâce à l'implication d'une vingtaine d'établissements de formation de la région, au partenariat avec l'Ameublement Français et l'ONF, tous les secteurs d'activité seront représentés sur 500 m<sup>2</sup> de stand. Au cœur du dispositif figureront des démonstrations, avec notamment les simulateurs de sciage et de travaux forestiers et le concours Master Bois. La CAPEB disposera d'un espace pour exposer les œuvres réalisées par des jeunes en formation dans le cadre du Challenge du Bois.



## UNE FORMATION SCIERIE POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

12 stagiaires, demandeurs d'emploi, recrutés par des scieurs de la région, se forment aux métiers de la scierie au CFA d'Ambert (63) et à l'École Technique du Bois à Cormaranche-en-Bugey (01) depuis septembre 2019 pendant 4 mois. Coordonnée par le CFPPA de La Motte-Servolex, cette formation est entièrement financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (80 %) et Pôle Emploi (20 %) et constitue une première expérience qui pourrait être reconduite pour répondre, en partie, aux gros problèmes de recrutement des scieries. Dans cette optique, Fibois AuRA et les interprofessions territoriales, fortement impliquées dans le dispositif, organisent une réunion de bilan en janvier 2020.



## INNOVATION AVEC LA CANOPÉE

La Canopée est un concours national d'innovation au sein de la filière forêt-bois porté par Forinvest Business Angels et l'École Supérieure du Bois, auquel Fibois AuRA est associé. Etudiants, start-up et industriels innovants sont invités à déposer leurs candidatures avant le 20 décembre. Les 36 finalistes auront l'opportunité de présenter leur projet au cours d'un pitch dans 4 villes de France dont Lyon à l'occasion d'Eurobois le 5 février. La finale aura lieu à Paris lors du Forum International Bois Construction à Paris le 15 avril 2020.

Pour en savoir +, rendez-vous sur [concourslacanopée.fr](http://concourslacanopée.fr)

## PLUS D'ACTUALITÉS ?

Retrouvez toujours plus d'actualités :

 [www.fibois-aura.org](http://www.fibois-aura.org)

Vous souhaitez partager votre expérience bois ?

Contactez-nous !

[contact@fibois-aura.org](mailto:contact@fibois-aura.org)



## SAPIN PECTINÉ : QUELLES PISTES DE DÉVELOPPEMENT ?



Malgré un contexte économique morose pour les grumes et sciages de sapin, plus de 50 acteurs forestiers, scieurs, architectes, élus ou chercheurs ont participé le 24 octobre à Clermont-Ferrand au colloque consacré à cette essence, organisé par Fibois AuRA. Ce fut l'occasion de dresser un bilan des connaissances sur cette essence et d'envisager des pistes pour son avenir avec un mot d'ordre partager par tous : le travail collectif via des groupes interdisciplinaires. Ainsi tout devient envisageable : aménagements intérieurs en sapin, utilisations en extérieurs... le tout accompagné d'une stratégie marketing pour attirer tous les utilisateurs.

Le résumé du colloque est à retrouver sur [fibois-aura.org](http://fibois-aura.org), rubrique Actualités. Vous avez des idées, des projets pour cette essence, n'hésitez pas à prendre contact avec Anaïs Laffont [a.laffont@fibois-aura.org](mailto:a.laffont@fibois-aura.org).

## REMISE PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS

Plus de 130 personnes ont assisté le 19 novembre à la remise des trophées du Prix Régional de la Construction Bois à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand. La cérémonie était précédée d'une présentation du projet de lycée en bois-paille dans un éco-quartier de Clermont-



Ferrand dont la livraison est programmée pour 2022, bâtiment exemplaire classé E4-C2 avec 4600 m<sup>3</sup> de bois et la production de paille de 180 Ha. En fil rouge de la journée, les étudiants de l'ENSA de Clermont-Ferrand et du BTS SCBH du lycée Pierre-Joël Bonté ont présenté le projet lauréat Appolo II, ouvrage visant à mettre en valeur le sapin et le hêtre.

## XYLOFUTUR SE DÉPLOIE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le pôle de compétitivité de la filière forêt-bois, Xylofutur, a ouvert, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, une antenne sur la région Auvergne-Rhône-Alpes : les entreprises de la filière vont ainsi pouvoir bénéficier d'un soutien à l'innovation comme en Nouvelle Aquitaine ; suivront en 2020, Pays de la Loire, Bourgogne-Franche-Comté puis en 2021 Grand Est. Pour une proximité auprès des entreprises, l'antenne située dans les locaux de Visiobois à Cormaranche-en-Bugey dans l'Ain emploie deux personnes : Aurélie Jarrin et Céline Ragoucy. Une convention de partenariat a été signée avec l'interprofession régionale et son réseau d'interprofessions territoriales afin d'apporter un relais d'informations aux entreprises des 12 départements.

Plus d'info : [aurelie.jarrin@xylofutur.fr](mailto:aurelie.jarrin@xylofutur.fr) - [xylofutur.fr](http://xylofutur.fr)

## PUBLICATIONS SUR LA FILIÈRE BOIS

À retrouver sur [www.fibois-aura.org](http://www.fibois-aura.org)



**Étude prospective sur la demande finale de bois** dans la construction, la rénovation et l'aménagement des bâtiments aux horizons 2020, 2035 et 2050. Réalisée par FCBA, BIPE, BDO, financé par ADEME, CODIFAB et France Bois Forêt, à l'initiative du CSF Filière Bois.

À télécharger sur [codifab.fr](http://codifab.fr)



**Construire en bois #4 : réhabilitation**

Brochure de 16 pages réalisée par Fibois AuRA, illustrée de témoignages consacrés à la réhabilitation bois.

À télécharger sur [fibois-aura.org](http://fibois-aura.org), rubrique Construction/Téléchargements



**Construire en bois #3 : bâtiment agricole**

Brochure de 16 pages réalisée par Fibois AuRA dont l'objectif est de faire connaître les atouts du bois dans la construction de bâtiments agricoles. Témoignages d'architectes et d'agriculteurs.

À télécharger sur [fibois-aura.org](http://fibois-aura.org), rubrique Construction/Téléchargements



**Livre du Prix Régional de la construction bois 2019**

Retrouvez les 8 projets lauréats en détail et les 81 candidats sur ce livre réalisé par Fibois AuRA

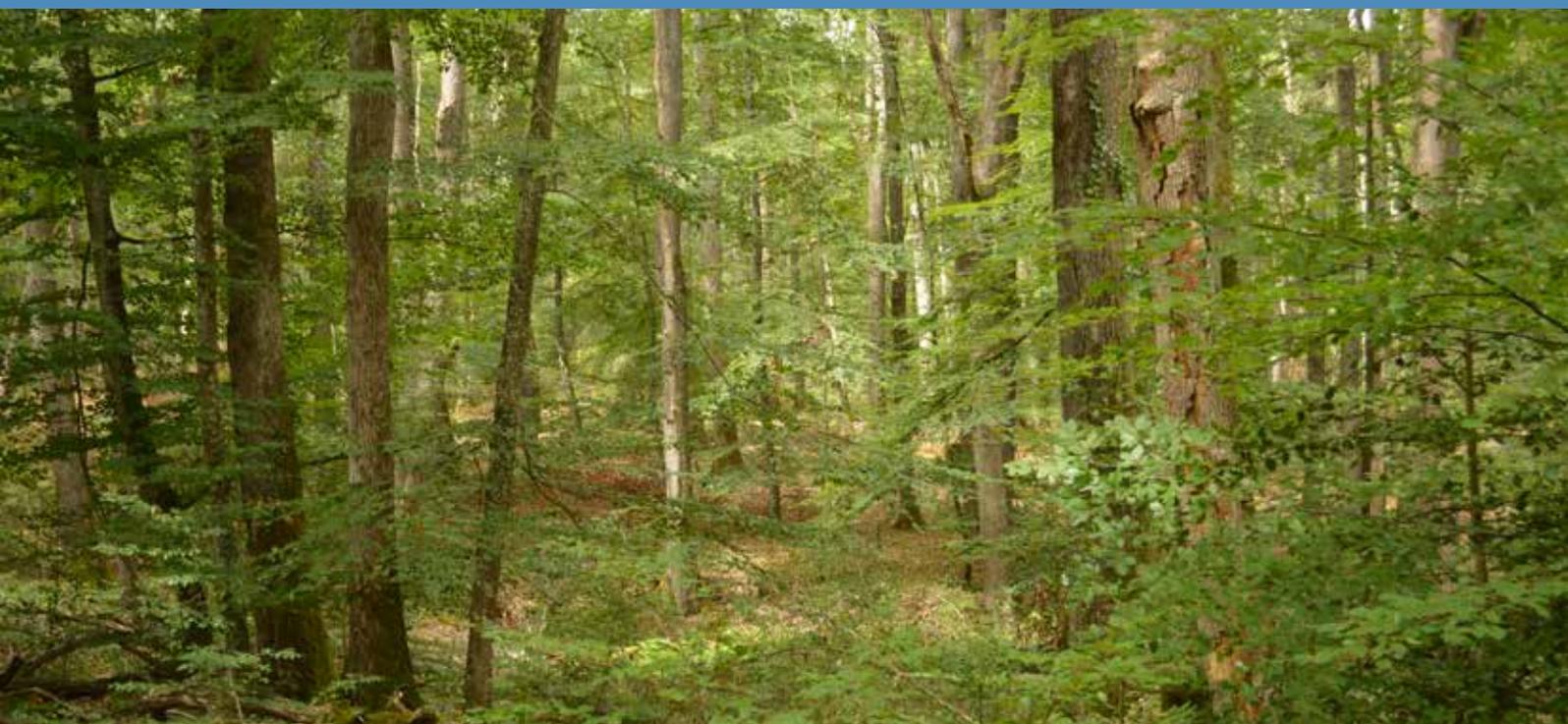
Disponible sur demande auprès de [contact@fibois-aura.org](mailto:contact@fibois-aura.org)

# DOSSIER THÉMATIQUE

Les nombreux atouts  
des regroupements  
de propriétaires forestiers

## FORÊT PRIVÉE

On connaît le poids environnemental et économique de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes avec une couverture de 36 % soit 2,5 millions d'hectares. Cette forêt appartient à 20 % aux communes, collectivités et État, gérée par l'ONF, et à 80% à des propriétaires privés, pour 1,9 millions d'hectares. Les feuillus recouvrent la plus grande surface mais la récolte est principalement axée sur les résineux. La récolte annuelle, bien inférieure à la production, est encore insuffisante. C'est là un enjeu majeur pour la gestion des forêts privées, avec la nécessité de renouveler les peuplements vieillissants (notamment les sapinières et les peuplements feuillus). Pour atteindre cet objectif, deux défis sont à relever : rendre accessible la ressource dans une région où deux tiers des surfaces sont en zone de montagne, et lutter contre le morcellement avec actuellement plus de 670 000 titres de propriété dont seulement un tiers correspond à une surface supérieure à un hectare.



### AU-DELÀ DES DOCUMENTS DE GESTION OBLIGATOIRES

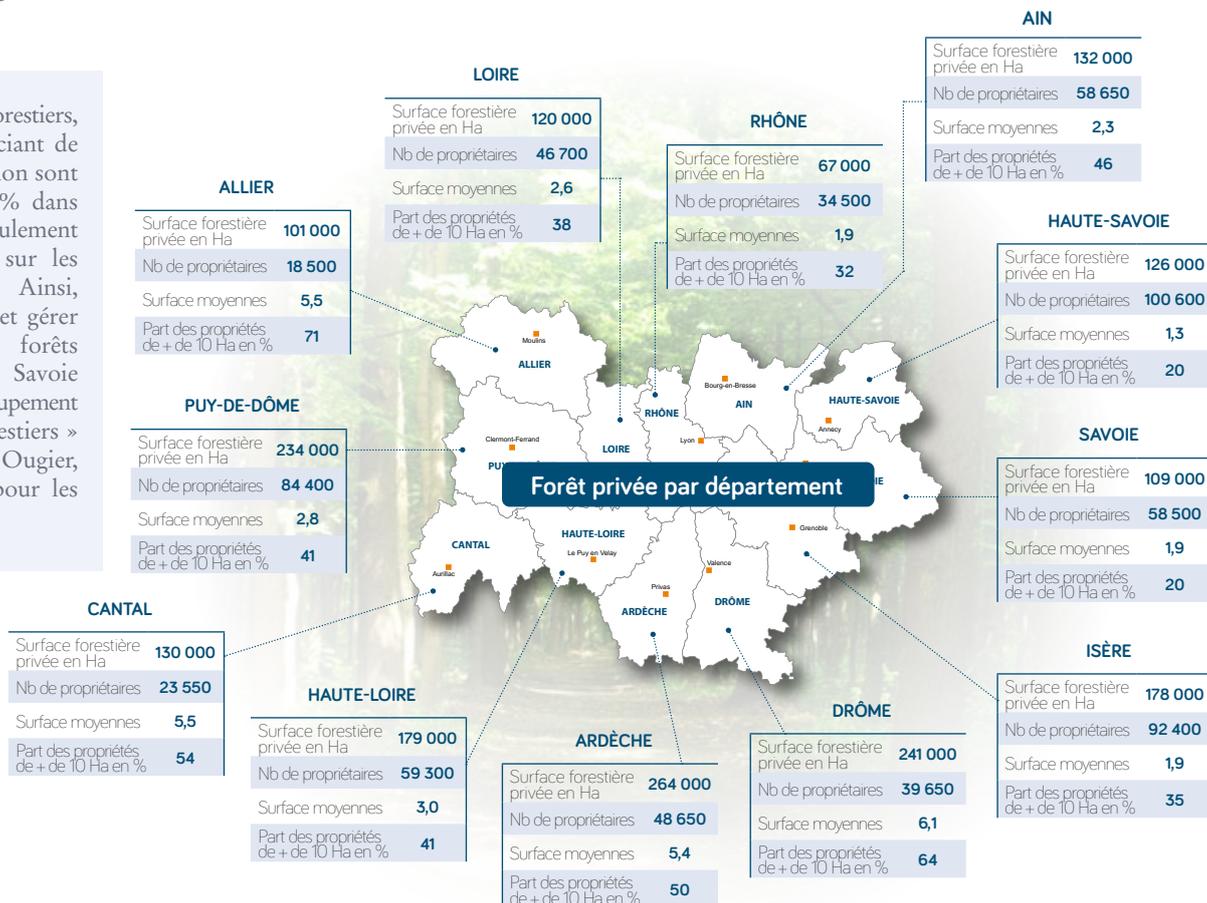
La gestion durable des forêts garantit leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour l'avenir, leurs fonctions économique, écologique et sociale. Les forêts de plus de 25 hectares détenues par un propriétaire doivent obligatoirement faire l'objet d'un plan simple de gestion (PSG), élaboré par le propriétaire, avec éventuellement l'appui d'un expert, d'un gestionnaire forestier professionnel ou d'une coopérative, et agréé par le centre régional de la propriété forestière. Les propriétés de plus de 10 hectares peuvent également établir de façon volontaire un PSG.

Destinés aux propriétaires de petites surfaces forestières, les Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) ou les règlements type de gestion (RTG) pour les adhérents des coopératives forestières sont des documents qui contiennent des recommandations essentielles,

par région naturelle ou groupe de régions naturelles, pour permettre au propriétaire de réaliser des opérations sylvicoles conformes à une gestion durable. Il s'engage alors pour une durée de 10 ans. C'est une présomption de garantie de gestion durable. L'engagement est accompagné d'un état des propriétés précisant les références cadastrales des parcelles, ainsi que d'un plan de situation de ces parcelles. La dernière loi d'avenir permet aux propriétaires détenteurs de CBPS d'ajouter un programme de coupes et travaux, il s'agit alors d'un « CBPS + ».

Ces documents de gestion respectent bien évidemment le schéma régional de gestion sylvicole (SRGS), un document cadre pour la mise en œuvre de la politique de gestion durable des forêts privées défini par la loi du 9 juillet 2001 d'Orientation pour la Forêt. Le SRGS décrit les caractéristiques de la forêt et de la filière bois régionales, les grandes régions forestières, les principaux types de peuplements, et les traduit en termes de recommandations, au regard de la gestion durable, pour la mise en œuvre de la sylviculture dans les forêts privées.

« Selon les massifs forestiers, les surfaces bénéficiant de documents de gestion sont très variables : 85 % dans l'Allier mais seulement 4 % des surfaces sur les pays de Savoie. Ainsi, mobiliser les bois et gérer durablement les forêts dans les Pays de Savoie passe par le regroupement des propriétaires forestiers » souligne Sylvain Ougier, ingénieur CRPF pour les Savoies.



## SE REGROUPER POUR MIEUX VALORISER SES BOIS

Ces opérations de regroupement, accompagnées par le CRPF au démarrage, dénommées Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF), sont souvent à l'initiative d'un « gros » propriétaire ou d'un groupe de propriétaires. Le facteur déclencheur peut être la valorisation économique des parcelles forestières : en effet, plus on mobilise de bois sur une coupe, plus le bois sera valorisé, en mutualisant les frais d'exploitation forestière, ce qui est le cas en Haute-Savoie notamment. Dans les Monts du Lyonnais, le regroupement permet la mise en gestion de nombreuses parcelles jusqu'alors laissées à l'abandon avec l'appui d'un gestionnaire, en l'absence de culture sylvicole. Un propriétaire qui souhaite récolter ses bois aura donc intérêt à motiver ses voisins pour alléger les frais. Le « recrutement » des propriétaires forestiers voisins se fait généralement en collectif, par les propriétaires, par les relations de voisinage mais aussi par des recherches cadastrales.

Une fois créées, ces organisations permettent, avec l'appui d'un expert, d'un gestionnaire forestier ou d'une coopérative, la mise en place d'un Plan Simple de Gestion concerté (PSG) à l'échelle de toutes les parcelles adhérentes à l'association, lequel PSG est décliné pour chaque propriétaire. Le PSG concerté permet d'établir un programme de coupes et travaux mutualisés sur 15-20 ans et permet à des petits propriétaires forestiers de bénéficier d'une garantie de gestion durable à laquelle ils n'auraient pas accès individuellement. Selon les statuts du regroupement, soit l'ASLGF commande les travaux et paie les prestataires, soit elle prépare les coupes et travaux et les propriétaires gèrent les aspects financiers en direct avec les prestataires, ce qui est moins lourd pour l'association qui repose sur des bénévoles exclusivement. Les ASLGF peuvent être reconnues Groupement d'Intérêt Economique Environnemental Forestier (GIEEF), ce qui donne des avantages fiscaux à leurs membres. À ce jour, à l'échelle d'Auvergne-Rhône-Alpes, on compte actuellement 29 ASLGF (26 en Rhône-Alpes, 3 en Auvergne), 4 sont reconnues GIEEF, pour 1 280 propriétaires forestiers et 9 793 hectares, soit une moyenne de 44 propriétaires et 338 hectares par regroupement.

### TÉMOIGNAGE

Bertrand Pitance,  
Président du Groupement  
des Sylviculteurs « Bresse  
Dombes Revermont »

## UN TECHNICIEN AU SERVICE DE 200 FORESTIERS

Créée en 1983, l'association regroupe aujourd'hui 200 propriétaires forestiers, du plus petit (0,1 Ha en plusieurs parcelles) au plus gros (250 Ha d'un seul tenant), sur des forêts de feuillus essentiellement dispersées sur 220 communes du département de l'Ain. Il ne s'agit pas d'une ASLGF, compte-tenu de la vaste zone géographique, les documents de gestion sont individualisés. Jean-Baptiste Menedez, gestionnaire forestier professionnel, salarié de l'association, apporte tous services aux adhérents : de la rédaction du PSG, aux recherches de limites, au marquage de coupes, en passant bien sûr par les conseils, l'organisation de réunions techniques ou l'appui pour des dossiers administratifs... Le technicien oriente les membres vers des futaies irrégulières. Grâce au regroupement, les bois issus des coupes d'amélioration sont massifiés et intéressent davantage les entreprises de transformation.



©SDBR

## LE POINT DE VUE D'UN EXPERT FORESTIER

Nicolas Monneret, expert forestier en Ardèche, accompagne plusieurs ASLGF, son conseil est de limiter les regroupements à quelques communes de sorte que les travaux et coupes puissent être regroupés facilement et que la mutualisation ait vraiment du sens. En terme de valorisation, le regroupement apporte un vrai plus : pour exemple, l'ASLGF de Boffres, en triant les bois, a valorisé 1% du volume des éclaircies de châtaigniers en bois d'œuvre représentant 30% des bénéfices de la coupe, jamais un propriétaire individuellement n'aurait pu valoriser de cette façon ses bois d'éclaircie.

### ASLGF DU MONT SAINT-RIGAUD : POUR UNE FUTAIE IRRÉGULIÈRE ET UNE TRANSMISSION FACILITÉE

Rendues possibles en 2014, les associations syndicales libres de gestion forestière ont été présentées aux propriétaires privés lors de réunions d'information par le CRPF.

C'est alors que Gérard Boissy, retraité de l'industrie textile, propriétaire de 16 hectares en Haut Beaujolais, et passionné du cycle de vie de la forêt, s'est montré intéressé aux côtés de 14 autres propriétaires, des propriétaires résidents loin du Beaujolais pour la plupart, héritiers de petites parcelles, soucieux de la transmission de leur forêt et désireux d'une jolie forêt sous forme de futaie irrégulière, avec une production de gros bois de qualité qui permettent une meilleure valorisation (plus de 50 cm de diamètre en sapin, plus de 60 en douglas).



Après concertation, l'association a tenu son assemblée générale constitutive début 2016, elle regroupe aujourd'hui 57 propriétaires forestiers, pour 873 hectares avec une moyenne de 15 Ha. Centrée sur les 7 communes du Mont Saint-Rigaud, en Haut Beaujolais, il est nécessaire d'avoir au moins une parcelle sur ces communes pour entrer dans l'ASLGF. Après une large consultation, c'est le cabinet Susse qui a été retenu comme gestionnaire, la première mission a consisté à la rédaction du plan simple de gestion concerté, agréé début 2019, avec un programme de coupes et travaux par an et par propriétaire. Concrètement, une première vente a été organisée en juin dernier, les volumes sont estimés sur pied, chaque propriétaire indique son prix minimum au gestionnaire, qui fait un appel d'offre, le plus offrant est retenu. Au final, sur les 23 lots présentés, 18 ont été vendus dont 17 ont été valorisés par des entreprises locales, ce dont se réjouit le président, Gérard Boissy. « Le gros intérêt de l'ASLGF est la garantie de paiement, en effet, les bois sont réglés par chèque pour les petits montants ou sous forme de billets à ordre à 3/6/9 mois pour de plus gros montants ». Les transactions financières se passent de propriétaire à entreprise, le gestionnaire organisant le tout.

**En septembre dernier, l'association a été reconnue GIEEF, ce qui permet aux petits propriétaires de bénéficier d'avantages fiscaux.** Au printemps prochain, elle va implanter une cinquantaine de panneaux pédagogiques en forêt au bord des chemins de randonnée pour valoriser la gestion durable.

Maintenant que tout est en place, l'ASLGF envisage de s'accroître pour atteindre une unité de 1200 hectares à géométrie.

## AMÉLIORER LA GESTION FORESTIÈRE ET COMMUNIQUER

Sensibles aux attentes de la société civile, de plus en plus heurtée par les coupes rases, et convaincus par la gestion irrégulière, les propriétaires forestiers souhaitent mettre en place dans certains secteurs une gestion jardinée et maintenir un couvert permanent. En forêt morcelée, la seule solution pour cela est la gestion collective des massifs au travers d'un regroupement forestier. Une fois le plan de gestion en place, l'association pourra aussi communiquer avec le public, notamment les randonneurs qui utilisent les chemins forestiers pour les « éduquer » à la gestion forestière.

Les associations, créées par des forestiers pour les forestiers, inspirent confiance et se développent facilement après quelques années de fonctionnement.

### ASLGF DU HAUT PAYS DE DIEULEFIT : POUR AMÉLIORER LES PEUPEMENTS FORESTIERS DE LA DRÔME PROVENÇALE

**Alain Jeune, président de l'ASLGF, nous présente les forêts de la Drôme Provençale : ce sont des peuplements de pins sylvestres, de chênes pubescents sur les versants sud, de hêtres sur les versants nord issus de la déprise agricole, et de pins noirs, cèdres et pins laricio issus des plantations du Fonds Forestier National.**

Créée en 2013, à l'initiative de quelques propriétaires avec l'appui du CRPF et de la communauté de communes, l'association regroupe aujourd'hui 35 propriétaires forestiers pour 1000 hectares, avec de grandes disparités en termes de surface, de 1,5 à 200 Ha par associé, avec une moyenne de 30 Ha. Le plan simple de gestion, validé en 2016, consiste à convertir les forêts en futaie irrégulière avec des éclaircies périodiques (tous les 7 à 10 ans) légères (20 à 25% de la masse forestière). Le marquage des arbres à couper est réalisé par l'expert forestier ; après exploitation, le bois est commercialisé par chaque propriétaire, mais le regroupement permet de mettre en marché des quantités importantes et de vendre à des prix satisfaisants. Les premières coupes ont eu lieu en 2017 avec 2500 m<sup>3</sup> de bois mobilisés. Contre toute attente, aucune coupe n'a été déficitaire, alors que les bois ont été valorisés à 50% en trituration, 25% en bois déchiqueté et 25% en bois de chauffage, chaque propriétaire a pu percevoir 250 à 1500 €/Ha, ce qui est encourageant pour de tels peuplements.



Alain Jeune précise que l'objectif à terme est bien de récolter du bois d'œuvre. L'ASLGF a également assuré la maîtrise d'ouvrage de 3 kilomètres de route forestière, 3 kilomètres de piste de débardage et 3 plateformes de retournement-stockage, l'association apportant la trésorerie en attendant les aides européennes. Aujourd'hui, l'ASLGF peut accueillir de nouveaux propriétaires, ou aider une ASLGF voisine à se créer et mutualiser des travaux ou des ventes... « En effet, il faut rappeler que la forêt ne joue son rôle de puits de carbone que si elle est renouvelée. » conclut le président, qui précise que l'ASLGF a également été reconnue GIEEF.

## SE REGROUPER POUR TRANSMETTRE SON PATRIMOINE

La participation à une association syndicale libre permet aussi à un propriétaire de transmettre plus facilement ses parcelles forestières. Les héritiers sauront ainsi quoi faire même s'ils ne connaissent pas la sylviculture, c'est rassurant pour tous, il suffira de suivre les recommandations du plan simple de gestion.

## SE REGROUPER POUR ACCÉDER À DES SOUTIENS PUBLICS ET PRIVÉS

Le document de gestion durable permet aux petits propriétaires d'accéder à des aides, comme par exemple les aides de la Région, au dépressage, à l'élagage, à la plantation, habituellement réservées aux propriétaires de plus de 2 hectares. De même, le soutien des entreprises privées dans le cadre d'une compensation carbone est souvent réservé aux forêts soumises à un document de gestion durable. C'est le cas des ASLGF des Monts et coteaux du Lyonnais, de celle des Combrailles ou des Cévennes Ardéchoises qui sont soutenues par La Poste dans le cadre du Label Bas Carbone pour leurs travaux sylvicoles.

## SE REGROUPER POUR PROTÉGER LA QUALITÉ DES EAUX

Chacun sait l'importance de la forêt pour protéger les sources d'eau potable, la région de Munich n'avait-elle pas décidé il y a plusieurs décennies de rendre obligatoire forêt et agriculture biologique sur sa zone d'alimentation en eau potable? C'est ainsi que des syndicats des eaux sont amenés à s'intéresser à la gestion forestière et à interdire les coupes rases sur leur zone de captage.

### TÉMOIGNAGE

Michel Fanget,  
Vice-président de l'ASLGF  
des Combrailles

## LA POSTE FINANCE DES PLANTATIONS

Repérée lors d'une étude financée par le GIP Massif Central, La Poste cherchait à compenser ses émissions de carbone au travers d'une action de reforestation. C'est ainsi que 6 propriétaires forestiers des Combrailles ont pu bénéficier d'un financement à hauteur de 50% des frais de plantation sur 11 hectares d'accrue. L'une des conditions était de constituer une association syndicale libre de gestion forestière avec un cahier des charges à respecter. C'est ainsi qu'avec 5 forestiers, Michel Fanget, qui avait fait l'acquisition de 4 hectares de forêt laissée à l'abandon après la tempête de 1999, a pu planter douglas, chênes rouges, érables sycomores et châtaigniers. Cette initiative datant de 2016 faisait partie des projets pilotes qui ont permis au Centre National de la Propriété Forestière de faire valider Label Bas Carbone, par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, en Avril 2019, des méthodes forestières telles que le boisement de terres agricoles ou de friches embroussaillées, la reconstitution de forêts dégradées (tempête, incendie, dépérissement intense), la conversion de taillis en futaies...

Plus d'infos sur [www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)



## UNE ASLGF SUR LE MONT FORCHAT : POUR GARANTIR UNE EAU DE QUALITÉ



L'ASLGF recevait Sylvain Reallon, sous-directeur des filières forêt-bois au Ministère de l'Agriculture en mai dernier.

Le projet européen Alpe'eau, auquel le syndicat des eaux des Moises et Voiron participait, a fait prendre conscience de la nécessité de protéger les bassins d'alimentation en eau par une forêt jardinée. C'est sur ces bases que l'ASLGF du Mont Forchat s'est créée en 2012 avec l'appui du syndicat et du CRPF, rappelle son président Bernard Bechevet, le Mont Forchat comptant 5 sources alimentant 40 000 personnes.

Démarrée avec 35 propriétaires, l'ASLGF compte aujourd'hui 80 adhérents avec 130 Ha de forêt sur une superficie de 500 Ha dans un contexte de toutes petites parcelles, de moins d'un hectare en moyenne. Un cahier des charges strict pour les travaux et coupes de jardinage (huiles biologiques obligatoires) accroît les coûts d'exploitation, lesquels sont compensés par le syndicat des eaux, au travers de l'ASL, à raison de 15 €/m<sup>3</sup> récolté actuellement. Le seuil permettant de s'entourer les services d'un gestionnaire n'étant pas atteint, les bénévoles assurent le marquage, avec l'appui du CRPF. **Le domaine est désormais étendu au Massif des Voiron, l'association est en phase de recrutement de nouveaux propriétaires !**



## LE WEDEN : QU'EST-CE QUE C'EST ?

**Le Weden est un multi-plis bois, moulé.** À la manière du contreplaqué et du bois moulé traditionnel, il est obtenu par le collage de différentes couches de bois les unes sur les autres.

Constitué de 95% à 99% de bois, le Weden peut à la fois être souple et à mémoire de forme ou complètement rigide. Écoresponsable, recyclable, personnalisable et adapté à une production sur-mesure ou de série industrielle, il permet de réaliser des pièces en bois 2D ou 3D. Produit sans COV\* et stable dans le temps, il est une alternative écologique aux produits issus de la pétrochimie et offre des possibilités entièrement nouvelles dans l'univers du bois. Cette matière est déclinable en une infinité d'aspects grâce à la diversité des essences de bois utilisées, plus de 150 références actuellement en stock. Son architecture en multi-plis permet d'adapter le visuel indépendamment de sa structure et sans quantité minimale requise. En jouant avec les essences et les technologies de bois utilisés, la direction des fibres de chaque couche, les épaisseurs des couches et le processus de moulage, les comportements et donc les produits sont tout à fait différents.



WEDEN dispose d'un espace de 450m<sup>2</sup> afin d'assurer la globalité de son offre à Meythet (74). 150m<sup>2</sup> sont alloués à la création, au développement et à la conception du produit. Un atelier de 300m<sup>2</sup> est ensuite divisé en deux espaces distincts : un atelier de prototypage et une ligne de production.

Portée par les préoccupations de développement durable, l'entreprise s'approvisionne auprès des fournisseurs de bois les plus locaux possibles, provenant de massifs des Alpes, de France, ou au plus loin, d'Europe, certifiés PEFC ou FSC.

En savoir plus : [www.wedenmade.com](http://www.wedenmade.com)

# INNOVATION BOIS

**C'est au cœur des Alpes que l'histoire du WEDEN est née. Amateurs de sport de glisse, Cyril Jiguet et Arthur Escoffier se lancent, à la sortie de leurs études, dans la conception d'un produit innovant : un masque de ski en bois, résistant à toutes les contraintes extérieures... une idée qui marque le début d'une belle aventure.**

## L'innovation, à l'origine du projet

Avant même de créer leur entreprise, le duo originaire des Alpes est récompensé à trois reprises, au concours PEPITE région en 2015 et national en 2016. Leurs idées avant-gardistes les ont menés jusqu'à Outdoor Sport Valley (OSV) qui a parrainé leur projet.



La société WEDEN est alors née en 2016 à Cluses, avec des petits moyens et l'acquisition des premières machines. Pas à pas, WEDEN prend de l'élan grâce au financement personnel des deux ingénieurs et leurs victoires aux concours de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat départementale et régionale. L'année 2017 marquera un tournant dans l'histoire de WEDEN : un premier associé rejoint leur projet afin de les épauler dans les domaines marketing, commercial et entrepreneurial ; un atout de taille pour cette entreprise naissante qui commence la rédaction du brevet sur la matière WEDEN et dont l'équipe s'agrandit. Le Réseau Entreprendre Haute-Savoie leur apporte le soutien financier et un accompagnement personnel.

## Développement vers de nouveaux produits

La fin de l'année 2017 et le début de l'année 2018 s'illustrent par l'arrivée de deux nouveaux associés au travers d'une levée de fond. Un ébéniste d'art est engagé afin de concrétiser les premiers projets. La petite entreprise se tourne désormais vers des projets très éclectiques : produits et accessoires sportifs, mobilier, architecture, design produit. WEDEN s'intègre également dans des projets de packaging, ce qui lui permet d'ajouter une nouvelle

récompense : l'Oscar de l'emballage. L'entreprise investit dans de nouvelles machines encore plus performantes.

L'année 2018 est dédiée à l'exploration commerciale et à la mise en fonction de la conception : une quinzaine de projets sortent des ateliers Weden. En parallèle, l'innovation continue d'avancer grâce au développement de nouvelles technologies dont le moulage de formes 3D et un bois enroulable. L'année 2018 se finit ainsi avec l'obtention d'un nouveau prix : le premier prix Innojump des Innoward.

## L'innovation, toujours en perspective

L'année 2019 commence par la reconnaissance du travail d'innovation, WEDEN est labélisé Jeune Entreprise Innovante (JEI). La partie conception est désormais entièrement opérationnelle. L'entreprise se consacre à la répétabilité, l'augmentation de capacité et la standardisation des process.

Pour 2020, l'entreprise va pousser plus loin la maîtrise de l'empreinte environnementale des produits développés. Ainsi lors des phases de développement, il sera intégré l'Analyse du Cycle de Vie (ACV), le flux de recyclage et l'empreinte carbone des produits conçus. L'entreprise ambitionne une neutralité carbone d'ici 3 ans.

# PORTRAIT

CHRISTIAN CHARIGNON

Architecte DPLG, urbaniste et gérant de l'agence  
Tekhnê Architecture à Lyon (69)



« Il faut chercher le juste équilibre entre la performance énergétique d'usage et la ressource nécessaire pour y parvenir »

## 1 • Pouvez-vous nous présenter votre cabinet Tekhnê Architecture, sa philosophie, ses ambitions ?

J'ai cofondé ce cabinet en 1990, nous fêterons nos 30 ans l'année prochaine. Très tôt, nous nous sommes engagés dans la qualité environnementale et la soutenabilité de nos projets. Au départ nous étions surtout maître d'œuvre bâtiment mais depuis une quinzaine d'années, nous travaillons aussi en amont dans l'aménagement du territoire à toutes les échelles : îlot, quartier, ville, territoire. Aujourd'hui cela représente 35 % de notre travail. À travers l'urbanisme éco-conscient, on a la possibilité de définir au mieux la situation des bâtiments, qui définira pour une grande part la tache carbone\* finale. C'est une étape clé que nous n'abordons pas lorsqu'on nous confie juste l'étude d'un immeuble. Réellement, dans le secteur du bâtiment nous en sommes encore à la préhistoire, on ne regarde majoritairement que l'énergie de consommation et non l'impact global de l'acte de construire, avec l'énergie grise de construction et de déconstruction, ou encore les questions de biodiversité. Il faut chercher le juste équilibre entre la performance énergétique d'usage et la ressource nécessaire pour y parvenir. La seule question qui vaille est celle du CO<sub>2</sub>. Ce devrait être la recherche obsédante de nos métiers ; c'est en tous cas la raison d'être de Tekhnê. Le bois notamment, mais aussi les autres matériaux biosourcés et géosourcés font partie de nos moyens pour y parvenir.

## 2 • Justement, d'où vient votre volonté d'utiliser le bois et les matériaux biosourcés ?

Mon père était menuisier-ébéniste, compagnon du Tour de France, j'ai donc toujours vécu avec ce matériau. Mais le véritable déclic, ça a été il y a 15-20 ans à travers les premiers voyages d'études avec Dominique Gauzin-Müller, notamment au Voralberg. Aller là-bas, c'est faire face à une révolution technique et sociétale, c'est un véritable choc émotionnel. Une magnifique démonstration de ce qu'il est possible de faire avec le matériau bois dans une réflexion holistique. Le bois a beaucoup de qualités : stockage carbone, travail en filière sèche, gros avantage surtout lorsqu'on travaille en réhabilitation en site occupé. Le bois, c'est aussi un gage de qualité car on travaille avec des gens formés et un matériau de grande précision. Il y a eu des malfaçons dans le passé, c'est pourquoi il faut se former et voyager. Par contre, il ne faut pas le systématiser, il est opportun de le marier à d'autres matériaux, le béton parfois, mais aussi les matériaux biosourcés comme la paille et géosourcés comme la terre pour son inertie et sa régulation thermique. Mais au-delà de ces aspects techniques, il y a aussi la dimension

« habiter le bois » qui est très puissante dans le ressenti des espaces en intérieur comme en extérieur car il nous relie au vivant, si on accepte la variation du bois dans le temps. Il y a des saisons dans les écosystèmes, pourquoi pas dans le bâtiment...

## 3 • Un bâtiment coups de cœur a-t-il marqué votre parcours ?

Je pense notamment au gymnase multisports de Saint-Martin-en-Haut que nous avons réalisé en 2012. On a utilisé dans ce projet le bois à son maximum, et grâce à la conception structurelle d'Arborescence, on a gardé une légèreté, un effet de flottaison de la couverture avec la lumière qui se diffracte dans la charpente, et ses arrêtes de poisson, portée par les façades vitrées. Il y a dans ce projet, la dimension poétique et du beau qui distingue une construction d'une œuvre architecturale. C'est un projet pour lequel nous n'avons que des retours positifs !



©Renaud Araud / Tebémé

## 4 • L'agence est adhérente à Fibois Rhône, qu'est-ce qui a motivé cet engagement ?

Finalement, nous ne sommes que des nains dans le milieu de la construction. Il faut se tenir la main, être solidaire. À travers l'interprofession, cela nous permet de créer du réseau, partager son expérience, faire des visites et donc travailler en filière. L'urgence climatique nous guide dans cette direction, nous n'avons plus le temps d'être seul. Il faut être vigilant pour arriver à faire progresser les parts de marché du bois, mais nous avons des petits moyens et c'est là qu'une organisation telle que Fibois nous permet de défendre cette filière.

\*NDLR : équivalent de l'impact carbone

# AGENDA

## EXPOSITIONS

« Une autre idée du sapin »  
organisée par Fibois 42  
à la Médiathèque Loire Forez  
📅 **Jusqu'au 6 janvier**  
à Saint-Just Saint-Rambert (42)

« Une fibre pour le bois »  
exposition sur la construction bois  
en Auvergne-Rhône-Alpes  
au CAUE de l'Ardèche  
📅 **Jusqu'au 24 janvier**  
à Privas (07)

📅 **6 janvier** : Ouverture des inscriptions au  
Prix Régional de la Construction Bois 2020

➔ [panoramabois.franceboisregions.fr](http://panoramabois.franceboisregions.fr)

📅 **10 janvier** : Formation management pour  
les chefs d'entreprises de la filière forêt-bois,  
organisée par Fibois AuRA à la Tour-de-  
Salvagny (69)

📅 **Du 4 au 7 février** : Salon Eurobois à  
Lyon-Eurexpo (69)

📅 **5 février** : Pitches des finalistes du  
concours innovation La Canopée, Eurobois à  
Lyon-Eurexpo (69)

📅 **Du 6 au 9 février** : Mondial des Métiers à  
Lyon-Eurexpo (69)

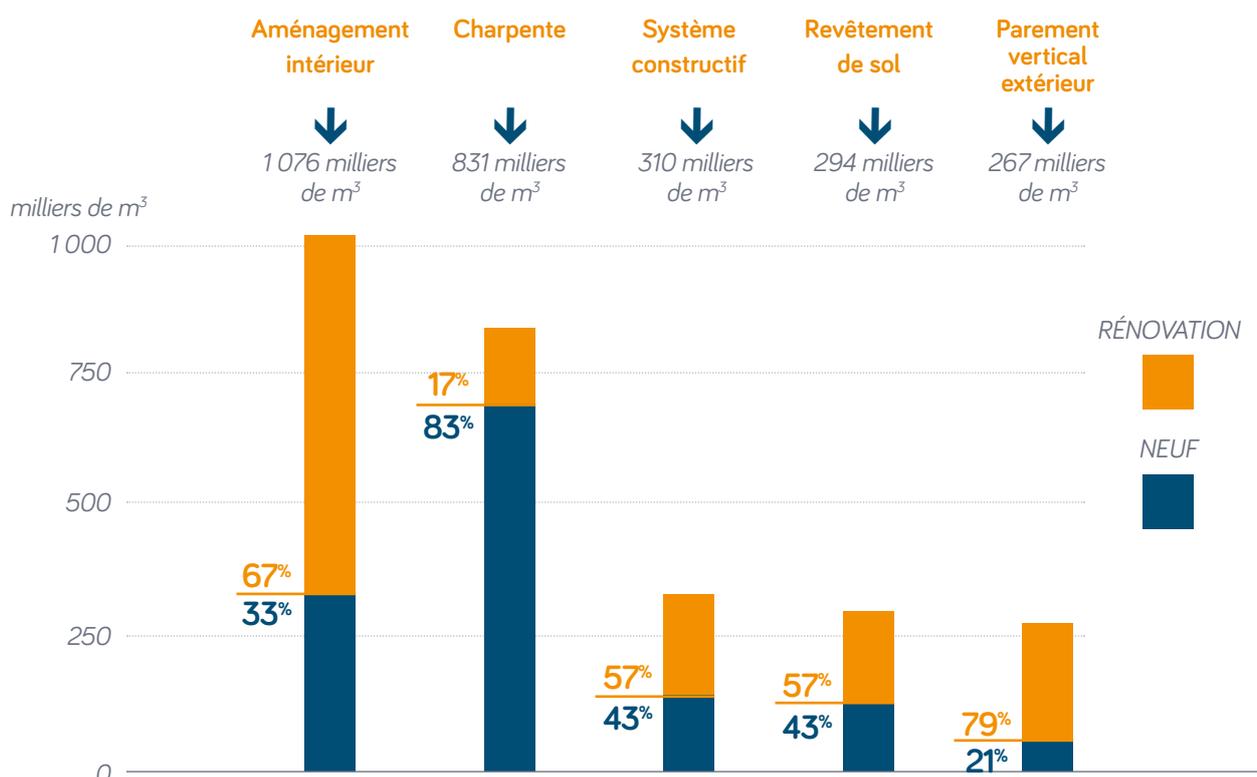
📅 **Du 6 au 8 mars** : Stand bois bûche sur le  
salon Primevère à Lyon-Eurexpo (69)

📅 **21 mars** : Journée internationale de la  
Forêt à Clermont-Ferrand (63) et à Lyon (69)



# CHIFFRES CLÉS

## TOP 5 DES VOLUMES DE BOIS CONSOMMÉS PAR FAMILLE DE PRODUIT EN FRANCE (ANNÉE 2015)



# DÉCOUVERTE ARCHITECTURALE

ST ALBAN HOTEL & SPA - LA CLUSAZ (74)

“Réinventer les modes constructifs pour vivre en bois plus grand”



- Année de livraison : 2018
- Surface plancher : 2 300 m<sup>2</sup>
- Bois consommé : 700 m<sup>3</sup>
- Coût total HT : 8 000 000 € HT
- Coût du lot bois : 2 091 091 € HT
- Certification PEFC



L'hôtel St-Alban est un établissement 4 étoiles de 48 chambres en R+6 comprenant des zones de stationnements, des salles de séminaires et divers équipements. Réalisé au cœur de la station de la Clusaz, ce bâtiment de 7 niveaux suit la pente importante du talus naturel. Les premiers niveaux enterrés sont en béton, au-dessus desquels les 6 niveaux supérieurs sont entièrement en bois (planchers, murs, cloisons, menuiseries, cage d'escaliers et d'ascenseur). La configuration du terrain fortement en pente a guidé une architecture « en paliers » qui s'adapte parfaitement aux usages de montagne. Le bureau d'ingénieurs Charpente Concept a développé des technologies de préfabrication uniques. L'entreprise Roux, détentrice du macro lot bois, a ainsi livré sur chantier des éléments de paroi en une pièce incluant : structure, isolant,

étanchéité à l'air et à l'eau, menuiseries, réseaux électriques et même finition intérieure.

Approche environnementale :

- Pas un seul m<sup>3</sup> de béton pour les 6 niveaux supérieurs (Le béton est responsable de 5 % des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la planète).
- Préfabrication maximale de l'ensemble des composants bois dans les ateliers de l'entreprise afin de limiter les nuisances sur chantier.
- Tous les bois proviennent de forêts certifiées françaises ou européennes.
- Enfin un souci particulier a été apporté à l'étanchéité à l'air afin de garantir une enveloppe thermique parfaite du bâtiment.

## INTERVENANTS DE LA CONSTRUCTION

**Maître d'ouvrage :** ASSAS Hotel (74)

**Maîtres d'œuvre :** Pinard Ingénierie (74),  
Descombes Architecture (74)

**Entreprise bois :** Entreprise Roux (74)

**Bureau d'Études Structure Bois :**  
Charpente Concept (74)

**Bureau d'Études Thermiques :**  
Cena Ingénierie (73)

**Fournisseurs de bois :** Euro Lamellé (74),  
Imex Bois (74)

## CONTACT :

**CHARPENTE CONCEPT**

120, avenue des Jourdiés  
74800 St-Pierre-en-Faucigny  
Tél. 04 50 07 60 71

✉ [contact@charpente-concept.com](mailto:contact@charpente-concept.com)

*Crédits photos : ©Charpente Concept,  
©ASSAS Hotels, ©Thomas Charmasson*



**Siège social**  
AGRAPOLE

23 rue Jean Baldassini  
69364 Lyon cedex 07  
04 78 37 09 66



**Site Clermont-Ferrand**

MAISON DE LA FORÊT ET DU BOIS  
10 allée des Eaux et Forêts  
63370 Lempdes  
04 73 16 59 79



[contact@fibois-aura.org](mailto:contact@fibois-aura.org)



[www.fibois-aura.org](http://www.fibois-aura.org)